

La Conférence régionale des élus réclame un partenariat avec les communautés

Mise à jour le samedi 29 octobre 2005, 15 h 09 .

•
Éoliennes (archives)

La Conférence régionale des élus (CRE) de la Gaspésie et des Îles réclame des modifications à la grille de pondération qu'utilisera Hydro-Québec pour choisir les promoteurs du prochain bloc de 2000 mégawatts d'énergie éolienne.

Elle demande ainsi à la Régie de l'énergie de convaincre Hydro-Québec d'ajouter des points supplémentaires à tout projet qui tiendra compte d'un partenariat financier avec les communautés locales et régionales.

La grille d'analyse qu'Hydro-Québec a soumise à la Régie de l'énergie pour l'appel d'offres accorde une note supplémentaire à tout projet incluant un partenariat avec les communautés autochtones. La Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles exige la parité pour tout projet auquel la région participera financièrement.

« Ça nous déçoit énormément qu'Hydro-Québec n'ait pas pris en considération la capacité des communautés à s'impliquer dans le financement du déploiement des parcs éoliens sur leur territoire », soutient le directeur général de l'organisme, Gilbert Scantland.

Selon la Conférence régionale des élus, une participation des communautés n'affectera en rien la rentabilité des investissements des promoteurs. Au contraire, elle augmentera les retombées économiques locales et régionales, selon l'organisme.

La Conférence régionale des élus refuse de voir s'ériger une industrie éolienne dont la propriété lui échapperait totalement.

Radio-Canada